

Les droits de la femme sont extrêmement importants, mais je m'élève contre le prétexte de ces gens qui essaient d'en faire un ballon politique. Les droits de la femme ont toujours été considérés comme sacrés parmi tous les hommes de bonne volonté depuis les débuts de notre histoire judéo-chrétienne sinon depuis que l'homme est descendu de l'arbre. Mon grand-père était un monsieur et ma grand-mère ne s'est jamais sentie esclave. Elle fut l'une des femmes les plus heureuses de la terre parce qu'elle croyait que c'était à elle qu'incombait la tâche laborieuse de garder la famille unie, en nous enseignant les rudiments de la morale et en nous assurant un foyer serein et confortable.

A l'instar de tant d'autres pionniers au pays, mon grand-père s'occupait avec diligence à acheter des pelleteries des Indiens, à se déplacer en canot et à chasser le buffle, l'original et l'élan pour fournir la nourriture. Dans le contexte de notre société actuelle, il pourrait sembler que c'était une société simplifiée, mais à mon avis, les principes fondamentaux s'appliquent toujours. Quelqu'un doit pourvoir à la subsistance du foyer. Je ne prends pas la responsabilité des tâches pénibles dévolues aux femmes au cours des siècles parce que le Seigneur a ordonné que la femelle de l'espèce devrait enfanter.

Une voix: Elles sont différentes.

M. Bigg: Elles sont différentes, et elles ont un organe approprié; nous ne l'avons pas.

Une voix: Expliquez-vous.

M. Bigg: Dans les vingt minutes dont je dispose, je ne vais pas parler biologie, sauf pour rappeler que les femmes sont pourvues d'une couche additionnelle de graisse sous-cutanée qui leur a permis pendant des siècles de conserver la chaleur de leur organisme dans les cavernes lorsqu'elles étaient enceintes et qu'elles attendaient le retour de leur mari. Elles n'ont pas les muscles des hommes, qui sont destinés à permettre à ceux-ci de sauter par-dessus les troncs d'arbres ou de jeter la lance. Je ne crois pas qu'on doive sauter par-dessus les troncs d'arbres et jeter la lance en temps de guerre, mais il n'y a pas si longtemps, dans la société primitive, cette capacité était d'une importance primordiale.

Nos femmes n'ont pas changé, surtout sous un certain aspect fondamental: elles cherchent le bon chasseur qui leur apportera de quoi préparer le dîner. Avant d'adopter à la hâte quelque bill omnibus qui garantira à la femme tout l'argent du monde, je crois que nous devrions nous demander ce que nous faisons pour l'homme, qui a l'entière responsabilité selon nos lois actuelles d'entretenir, non seulement les enfants du mariage, qu'ils soient de lui ou non, mais encore la femme tant qu'elle demeure son épouse. Dans certains États américains, la loi est peut-être différente, mais, autant que je sache, à moins que le mari ne soit invalide, notre loi n'impose pas une pareille responsabilité à la femme.

Je demande aux dirigeantes des mouvements féministes si elles veulent que nos lois soient modifiées de manière que, désormais, la responsabilité leur incombe également de subvenir aux besoins de leur mari, du mari en chômage, du mari dépourvu, du mari mal vêtu, du

[M. Bigg.]

mari paresseux ou du mari malade, car l'égalité c'est cela! A mon avis, on ne peut pas assurer l'égalité par voie législative, surtout pas dans le mariage. Il n'existe qu'une sorte de mariage. Je devrais peut-être communiquer ces renseignements au premier ministre (M. Trudeau), marié depuis une semaine seulement. Si lui-même ou n'importe quel homme envisage un mariage où l'apport se répartit moitié-moitié, qu'il sache qu'un tel mariage est voué à un échec complet, car il n'existe qu'un moyen d'assurer le succès d'un mariage entre deux êtres humains et c'est que l'apport de chacun des conjoints y soit de 90 p. 100. A moins que l'homme ne soit prêt à consacrer 90 p. 100 de son temps à plaire à sa douce moitié et à moins que la femme ne consacre aussi 90 p. 100 de son temps à plaire à son mâle grincheux, le mariage est voué à l'échec.

Des voix: Bravo!

M. Bigg: Nous ne pouvons pas légiférer en matière d'égalité. Nous devons nous borner à formuler des vœux pieux. Je vais maintenant vous faire part des miens. Je souhaiterais que toutes les lois adoptées par nos Parlements démocratiques traitent tous les citoyens également, mais je dois reconnaître avec l'orateur précédent que les ménagères ne sont pas généralement classées comme travailleurs. Leur récompense n'est pas sous forme d'espèces sonnantes. La plupart du temps, elles ne reçoivent pas de pensions. Ce sont des femmes dévouées et elles constituent l'armature du pays. L'histoire nous enseigne que ce sont ces femmes, souvent sans recevoir ni rémunération ni récompense, qui ont, en fait, montré la voie, ou du moins exercé leur influence dans les secteurs les plus élevés et les plus importants de la vie nationale.

• (5.40 p.m.)

J'espère ne pas vous ennuyer en vous rappelant la scène où la mère de Nelson donne le baiser d'adieu au jeune aspirant de marine qui se tient debout, fier de son uniforme. Sans doute c'est par respect pour sa mère, pour honorer son père et sa mère, qu'il a gravi les échelons jusqu'au grand combat de Trafalgar dont on aurait pu prédire l'issue. Avec des hommes et des femmes de cette trempe pour la soutenir, la race humaine n'a rien à craindre. Ce n'est pas un statut de Westminster qui a fait la renommée de Nelson, mais j'ose affirmer que c'est le commandement transmis à Moïse nous enjoignant d'honorer notre père et notre mère qui a contribué à sa gloire.

Nous ferions bien de revenir aux principes fondamentaux au lieu de nous plaindre du mouvement pour la libération de la femme. Je prétends que si certaines femmes de ce mouvement remplissaient leur devoir et honoraient leurs père et mère, elles seraient beaucoup mieux respectées par leurs enfants. Les parents ne peuvent espérer que les enfants renoncent à la marijuana s'ils ne renoncent pas à leur cocktail de l'après-midi. Elles ne peuvent pas compter sur leur comportement moral et leur travail assidu à l'école, si leur seule raison d'être est d'obtenir plus facilement des avortements, afin de passer plus de temps au salon de coiffure.

Des voix: Oh, oh!

M. Bigg: Je vous ai dit que nous étions sur un terrain dangereux. La loi sur l'assurance-chômage est une mesure de justice sociale, c'est-à-dire une tentative en